

CONTRAT D'ENGAGEMENT GLACES BIO

Eté 2020

Entre : <u>l'adhérent</u>	<u>l'adhérent</u>		<u>le producteur</u>			
Nom, prénom :			EARL DU VINAGROU			
adresse :			BRENAC			
tél. :				24290 MONTIGNAC		
				IONAC		
mél. :						
Référent : Françoise Prina			Co	ntact : f.prina@ho	otmail.fr	
En adhérant à l'AMAP de Boulaza						
Le producteur s'engage à livrer les : Le consommateur règle d'avance € 500ml à 7,50€ (soit 15€/l). La c		que au référent	qui le donner	a au producteur.		
	18/06	30/07	20/08	Total		
				7,50€x		
Vanille						
Café						
Chocolat						
Café +pépites de chocolat						
Chocolat +pépites de chocolat						
Lait pépites chocolat						
Menthe chocolat						
Marron						
Noisette					_	
Noix					_	
Pèche					_	
Myrtille					_	
Abricot					_	
Pistache					_	
Yaourt sucré					_	
Yaourt arôme citron Yaourt arôme fraise					\dashv	
Yaourt arôme framboise					-	
TOTAL					-	
IOIAL						
Nombre de chèques faits (3 maxi de	onnés à chaque l	ivraison)				
A Boulazac le :						
Le producteur FARL DU VINAGRO	OLI.	ľadbár	ent consomm	ateur		

Description de l'exploitation

Mme Segondat possède une exploitation de 70 vaches laitières sur la commune de Montignac. Les vaches sont alimentées avec les fourragers produits sur l'exploitation. Une partie du lait est livré à BIOLAIT et l'autre est transformée en produits laitiers dont des glaces dans le laboratoire de la ferme.

L'EARL du Vinagrou produit également des noix vendu en coopérative.

Pour Noël, Mme Segondat vous propose des bûches glacées,